



L'APEME vous propose  
Conférence ouverte à tous

### La mort et l'enfant

**Mercredi 26 septembre à 20h15**

Buvette de la Grande salle à Saint-Cierges, Rue de l'Eglise 2

Comment parler de la mort à l'enfant ? Comment répondre à ses questions sans lui faire inutilement peur ? Le petit chat va-t-il ressusciter ? Et l'au-delà ? Qu'en savons-nous vraiment ? Faut-il le prendre à l'enterrement ? Et que faire s'il veut voir le défunt ?

Des réponses, des pistes, des idées pour mieux comprendre les grandes questions de nos petits, entre nos peurs d'adultes et leurs représentations d'enfants. Parler de la mort à l'enfant fait peur. La peur de leur faire peur, la difficulté de répondre à leurs questions, la confusion entre le domaine des croyances et celui des deuils personnels, la perte de repères traditionnels, l'évolution de la société axée sur l'individu et sa réalisation, tout ceci pousse à reporter la discussion à plus tard. Pourtant, certains spécialistes disent que « taire la mort, tue »...

Cette conférence traite des questions des enfants et propose des pistes pour y répondre. La conférencière aborde des cas concrets, et montre comment l'enfant comprend la mort selon son âge. Elle traite aussi de points délicats comme « ces morts qu'on tait »: le suicide, les avortements, les secrets de famille, etc...

Intervenante : Alix Noble Burnand, outre ses talents de conteuse, est devenue formatrice d'adultes après avoir enseigné pendant plus de vingt ans dans divers lycées. Elle a ensuite poursuivi plusieurs formations (CAS, MAS) autour de la mort, du mourir et du deuil. Chargée de cours dans les Hautes Ecoles Pédagogiques et de Soins de Romandie, elle cherche comment accompagner au mieux les adultes et les enfants confrontés à un deuil, aussi bien sur le plan institutionnel que privé. **Son approche est résolument concrète, positive et tournée vers la vie !**

*En fin de conférence, nous ferons tourner un chapeau, votre participation aidera à soutenir notre association et ses activités (prix suggéré CHF 15.-).*

*Le comité de l'APEME*